

Au retour des visites
pastorales des paroisses,
« **Ils revinrent dans la joie** »

Luc 10, 17



Diocèse
de
Moulines

Lettre aux diocésains

de Monseigneur Laurent PERCEROU



« *F* rères et sœurs bien-aimés de Dieu.
Il y a trois ans, j'engageais mes premières
visites pastorales des paroisses de notre
diocèse. Elles se sont terminées en mai dernier. À l'issue
de chacune de ces visites, accompagné du Vicaire
Général, monsieur l'abbé Jean-Pierre MILLET et du
Vicaire Épiscopal, monsieur l'abbé Michel SAINT-
GÉRAND, j'ai rencontré le curé et son Équipe
d'Animation Paroissiale pour en faire le bilan. Un rapport
écrit leur a été remis qui souligne ce qui est encourageant
et donne quelques points d'attention à travailler. Mais
je crois nécessaire de partager avec vous mes découvertes,
ma relecture des signes de l'Esprit à l'œuvre dans la
pastorale déployée dans nos paroisses, et de vous
communiquer quelques convictions et questions que ces
trois années de visites pastorales ont fait naître en moi. »

« *Je reviens
de ces visites
pastorales
dans la joie* »

*L*es soixante-douze disciples revinrent dans la joie, disant : « Seigneur, même les démons nous sont soumis en ton Nom. » Jésus leur dit (...) : « Ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous sont soumis, mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont inscrits dans les cieux. »¹

Oui, tels les soixante-douze disciples au retour de mission, je suis dans la joie ! La joie d'avoir découvert le diocèse qui m'est confié à travers celles et ceux qui sont à son service dans les paroisses, et d'avoir rencontré bon nombre de paroissiens qui y sont accueillis et accompagnés. La joie d'avoir découvert, même partiellement compte tenu de la brièveté de ces visites, le département de l'Allier à travers celles et ceux qui sont engagés dans les associations, les entreprises, les structures publiques et privées au service de la population ainsi que dans les collectivités locales (élus des communes, du Conseil Départemental).

Merci aux curés et à leurs équipes pour le gros travail de préparation que ces visites ont nécessité. Je pense à la réflexion des Conseils Pastoraux et des Équipes d'Animation Paroissiale sur le questionnaire de préparation dont les réponses, mises bout à bout, donnent une juste photographie des réalités pastorales des paroisses du diocèse. Je pense à l'élaboration du programme en concertation avec le Vicaire Général, à la mise au point des visites d'entreprises ou d'associations, aux contacts avec les élus, etc. Un énorme investissement a été fourni également lors de ces visites : bien des paroissiens se sont engagés discrètement mais efficacement dans la préparation des salles, des repas, des liturgies ainsi que dans l'animation des rencontres...

Merci aux chefs d'entreprise, aux directeurs des établissements de santé, des maisons de retraite, des ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) et à leurs personnels, aux présidents des associations, qui m'ont ouvert leurs portes afin de me faire découvrir leur activité et leur passion pour le développement du territoire et le service de ses habitants. Merci aux élus qui m'ont partagé la vie de leur commune, de leur canton, ainsi que leurs projets pour qu'il fasse bon vivre en Bourbonnais.

La célébration eucharistique dominicale qui clôturait chacune de ces visites a été, à chaque fois, un vrai temps d'action de grâce. Dans la Parole de Dieu méditée, dans le pain et le vin offerts au Seigneur et consacrés par la force de l'Esprit, tous les efforts déployés par les acteurs de la vie paroissiale trouvaient leur accomplissement et nous pouvions entendre d'une manière renouvelée et dynamique l'invitation du diacre à « aller dans la paix du Christ ».



A warm, golden-toned photograph of three people smiling and looking at a book together. The image is overlaid with a large, dark blue letter 'I' in the center.

I

J'ai découvert des paroisses
qui cherchent à vivre
« *en étroite solidarité
avec l'ensemble
de la famille humaine* »²

Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. Leur communauté, en effet, s'édifie avec des hommes, rassemblés dans le Christ, conduits par l'Esprit Saint dans leur marche vers le Royaume du Père, et porteurs d'un message de salut qu'il faut proposer à tous. La communauté des chrétiens se reconnaît donc réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire. »³

Les visites de nos dix-huit paroisses ont été pour moi l'occasion de rencontrer des chefs d'entreprise et leurs salariés, de découvrir des exploitations agricoles et d'échanger avec leurs responsables. Ils contribuent à la vitalité et à l'attractivité du département mais sont inquiets des perspectives économiques et craignent pour leur avenir. J'ai visité des associations au service des personnes (insertion des jeunes, ESAT...) ainsi que des établissements de santé, et j'ai pris le temps de partager avec les élus sur les défis que nos territoires sont appelés à relever.

convictions. Je me souviens des propos d'un maire d'une petite commune rurale qui, alors que j'évoquais la crise des vocations que l'Église diocésaine rencontrait et sa difficulté à rejoindre les gens, me disait : « *ne nous laissez pas tomber !* ». Ces propos reflètent, certes, un découragement des élus qui donnent beaucoup d'eux-mêmes alors qu'ils voient l'État se désengager (disparition des services publics, baisse des dotations...) mais surtout leur souci de conjuguer toutes les forces disponibles pour la vitalité de leur commune et du département.

J'ai été également sensible au fait que ces rencontres avec les élus constituaient des espaces de débats dépassionnés et « gratuits », loin des querelles partisans. Si leur but était d'abord de présenter à l'évêque leur territoire ainsi que leurs projets, très vite ils abordaient des questions de fond : l'augmentation de la précarité dans les territoires ruraux et les agglomérations, l'insécurité, les fragilités de certaines familles, l'individualisme qui met à mal le sentiment d'appartenance à une communauté villageoise ou de quartier, le malaise du monde agricole et la crainte de désertification de l'espace rural, le sentiment d'être abandonnés par le pouvoir central au profit de secteurs plus peuplés et plus dynamiques économiquement... Quelques élus m'ont remercié d'avoir provoqué ces échanges, regrettant de ne pas pouvoir disposer de tels lieux de parole où ils puissent simplement prendre le temps de mettre en commun



Ces nombreuses rencontres ont montré que l'Église Catholique était attendue et appréciée pour la part qu'elle prenait dans la vitalité des territoires, le lien qu'elle favorisait entre leurs habitants, le soutien qu'elle apportait aux plus fragiles (familles dans l'épreuve, personnes âgées, malades...) et la profondeur du message évangélique capable de rejoindre le plus grand nombre, quelles que soient leurs

2 - Constitution Conciliaire *Gaudium et Spes*, 1

3 - Constitution Conciliaire *Gaudium et Spes*, 1

leurs préoccupations, leurs projets et réfléchir ensemble aux moyens de répondre aux défis qui se font jour. Je me réjouis d'y avoir contribué et je crois que c'est là, peut-être, un service que l'Église peut rendre à ces hommes et à ces femmes engagés avec générosité au service de notre département et de ses habitants. Paul VI ne disait-il pas que « *l'Église est experte en humanité* »⁴ ?

Comme le souligne la citation de la constitution conciliaire « *Gaudium et Spes* » mise en exergue de ce chapitre, les communautés paroissiales ne peuvent réfléchir à leur mission sans prendre en compte les réalités



L'Église est experte en humanité

humaines dans lesquelles elles sont situées et dont elles sont parties prenantes : « *il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur* ». Ces réalités colorent la vie des enfants, des jeunes et des adultes qui viennent frapper à la porte des accueils paroissiaux, qui sont accompagnés dans la préparation des sacrements, dans la catéchèse, qui fréquentent nos assemblées, que nous croisons et avec lesquels nous collaborons dans le cadre des aumôneries hospitalières, des

maisons de retraite, des établissements scolaires, des centres de détention...

Ces réalités, parfois douloureuses, appellent les communautés paroissiales à tisser des liens de fraternité, à connaître et à comprendre ce qui fait le quotidien des gens, à prendre leur part au service du bien commun dans des relations constructives avec les collectivités locales, les associations, ainsi qu'avec les structures privées et publiques engagées dans le service de la population (centres de soin, ESAT, maisons de retraite, établissements scolaires, organismes d'insertion et de réinsertion, etc.).

Ces réalités sont bien présentes dans les projets pastoraux des paroisses, promulgués en juin 2015, et les visites pastorales ont montré que les catholiques engagés dans la vie des paroisses ont le souci de les prendre en compte dans la manière dont ils accueillent et accompagnent les personnes qui cheminent à la rencontre du Christ. L'annonce de l'Évangile ne se fait pas « hors sol » et il n'existe pas de « méthode » qui pourrait s'appliquer en tout temps et en tout lieu. Comme l'écrivait saint Jean-Paul II : « *Il ne s'agit pas alors d'inventer un "nouveau programme". Le programme existe déjà : c'est celui de toujours, tiré de l'Évangile et de la Tradition vivante. Il est centré, en dernière analyse, sur le Christ lui-même, qu'il faut connaître, aimer, imiter, pour vivre en Lui la vie trinitaire et pour transformer avec Lui l'histoire jusqu'à son achèvement dans la Jérusalem céleste. (...) Il est toutefois nécessaire qu'il se traduise par des orientations pastorales adaptées aux conditions de chaque communauté. (...) Au milieu des données universelles et inaliénables, il est nécessaire que le programme unique de l'Évangile continue à s'inscrire dans l'histoire de chaque réalité ecclésiale, comme cela est toujours advenu.* »⁵

4 - Paul VI, encyclique « *Populorum Progressio* », 26 mars 1967

5 - Saint Jean-Paul II, Lettre Apostolique « *Novo Millennio Ineunte* », n°29, 6/01/2001

QUELQUES POINTS D'ATTENTION

C'est un souci permanent qui doit animer les curés des paroisses et leurs collaborateurs afin que l'Évangile demeure une Bonne Nouvelle capable de présenter le Christ comme Celui qui donne sens à la vie. Comment ?

- > La responsabilité première du Conseil Pastoral est « *d'observer les réalités humaines présentes dans la paroisse et les événements qui marquent la vie locale et le retentissement de l'actualité dans la foi des chrétiens. Il cherche à discerner les appels de la mission* »⁶.
- > Or, il m'est apparu lors des rencontres avec les membres des Conseils Pastoraux que cette dimension essentielle de leur mission n'était pas toujours honorée. **Il est donc nécessaire qu'à chaque rencontre, les membres du conseil prennent le temps d'évoquer ce qui fait la vie du territoire paroissial ainsi que les répercussions de l'actualité nationale et internationale afin de discerner les appels que le Seigneur adresse à la communauté catholique.**
- > **Chaque paroisse s'est dotée d'un Projet Pastoral Missionnaire. Ce Projet n'est pas figé dans le marbre.** Il est nécessaire, régulièrement, de le relire, de faire le point sur sa mise en œuvre et de l'ajuster en fonction de ce qui fait la vie des paroissiens.
- > J'ai été sensible aux bonnes relations existantes, dans la plupart des paroisses, entre les curés, les élus et les associations dont l'objet les amène à travailler en relation avec elles, tout particulièrement les associations engagées dans le caritatif et la sauvegarde du patrimoine. Je voudrais d'ailleurs souligner ici l'investissement important que les communes réalisent sur les églises paroissiales alors que leur budget est contraint en raison de la baisse des dotations ainsi que le dévouement des associations de sauvegarde du patrimoine qui, en bonne intelligence avec les communes et les curés, contribuent généreusement à leur entretien et à leur restauration. Ces relations sont à entretenir et à développer : « *La communauté des chrétiens se reconnaît donc réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire.* »⁷ Ces relations, tout particulièrement avec les élus, ne peuvent être assurées par le curé seul. **Il est nécessaire que dans chaque commune, un paroissien délégué par son curé assure le lien avec eux ainsi qu'avec les associations appelées à collaborer avec la paroisse.**

6 - Texte diocésain « Pour la vie et la mission des paroisses du diocèse de Moulins », page 13, 2/02/2015

7 - Constitution Conciliaire Gaudium et Spes, 1



II

J'ai découvert des paroisses
qui cherchent à être
« *présences ecclésiales
sur le territoire* »

*L*a paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration. À travers toutes ses activités, la paroisse encourage et forme ses membres pour qu'ils soient des agents de l'évangélisation. Elle est communauté de communautés, sanctuaire où les assoiffés viennent boire pour continuer à marcher, et centre d'un constant envoi missionnaire.»⁸

Cette définition de la paroisse du Pape François nous fournit un plan très précis pour la relecture de ces visites pastorales :

La paroisse, présence ecclésiale sur le territoire

La responsabilité d'une paroisse n'est donc pas seulement de « faire tourner la boutique-Église » mais d'avoir le souci de faire rayonner le message de l'Évangile dans un secteur géographique donné et d'ouvrir ainsi les cœurs au Christ, Maître et Seigneur de nos vies. Cela touche les trois grandes dimensions de la mission de l'Église que le Pape décline ensuite : l'annonce de l'Évangile, la célébration des sacrements et la croissance de la vie spirituelle des baptisés, le service des frères, tout particulièrement des plus fragiles.

richesse des échanges qui ont manifesté, de la part des fidèles-laïcs, des consacrés, des prêtres et des diacres, une vraie passion pour le Christ et son Évangile et le désir de s'en nourrir et de le communiquer. J'ai perçu, en règle générale, la volonté commune de travailler à la croissance du Peuple de Dieu. C'est là le beau fruit de la mise en œuvre des intuitions conciliaires dans le diocèse à travers les Conseils Pastoraux Paroissiaux (CPP), les Équipes d'Animation Paroissiale (EAP) et les Conseils Paroissiaux pour les Affaires Économiques (CPAE) qui associent les différentes vocations dans la conduite des communautés. Je n'oublie pas l'appel des fidèles laïcs et des consacrés, selon leurs charismes, à l'animation des services paroissiaux.

J'ai entendu, durant ces visites, vos inquiétudes quant à l'avenir des paroisses : Aurons-nous la force de demeurer « *présence d'Église sur le territoire* » ? Je crois, en effet, que nous sommes arrivés à un moment crucial dans la vie de nos paroisses lié tout à la fois aux pauvretés de notre Église diocésaine et aux réalités démographique, sociale et économique



Les rencontres avec les acteurs de la vie des paroisses ont été le cœur de ces visites pastorales. J'ai apprécié la

de notre département. Ce moment crucial ne concerne pas seulement notre diocèse mais bien d'autres avec nous, soucieux de répondre à l'invitation du Christ « *d'avancer au large* », « *d'aller vers toutes les nations* ». Notre diocèse, comme beaucoup d'autres, est confronté à la diminution du nombre des prêtres et des consacrés engagés

d'espérance dans la capacité de notre Église diocésaine à se donner les ministres dont elle a besoin. Enfin, si ces prêtres qui viennent servir chez nous apportent les richesses de leur Église, de leur culture et nous ouvrent à l'universel, ils ont été ordonnés pour servir leur diocèse. Ces diocèses sont, pour la plupart, touchés par bien des difficultés humaines, spirituelles et matérielles et ils ont besoin d'eux.



Des diocésains me demandent parfois pourquoi je ne fais pas appel à des communautés « nouvelles » ou à des instituts de prêtres. Nous bénéficions de la présence d'une communauté de frères de Saint-Jean qui assure la prise en charge pastorale des

dans la vie des paroisses. Il doit faire face à la difficulté de renouveler les équipes de fidèles-laïcs en raison du vieillissement de la population et de jeunes générations croyantes qui, tout aussi généreuses que leurs aînées, n'envisagent cependant pas de la même manière un engagement d'Église. Elles sont soucieuses de l'équilibre de leur vie familiale et professionnelle et demandent, au préalable, un enracinement théologique et spirituel qu'elles n'ont pas toujours reçu. Comment faire ?

paroisses de Saint-Germain-des-Fossés et de Saint-Joseph-des-Thermes. D'autres communautés ou instituts de prêtres ont été approchés. Cependant, je dois constater que la crise des vocations ne touche pas que le ministère de prêtre diocésain et que certaines de ces communautés et instituts rencontrent aujourd'hui des difficultés de recrutement. De plus, bien des appels leur sont faits et il est vrai que ces communautés et instituts privilégient les diocèses urbains ou disposant d'une grande ville avec un fort potentiel humain et une pastorale des jeunes et des familles dynamique.

La solution ne réside pas dans l'appel inconsidéré de prêtres d'autres Églises même si nous nous réjouissons de la présence de nos frères prêtres des diocèses d'Ambositra et de Dakar qui apportent une aide précieuse. L'Église ne repose pas sur les seuls prêtres, elle est l'affaire de tous quand bien même il ne peut y avoir d'Église sans prêtres. J'ajouterais que ce serait un manque

Le manque de prêtres, plutôt qu'être une source de lamentation, doit tout au contraire nous appeler à faire de nos communautés paroissiales des lieux qui suscitent dans le cœur des jeunes le désir de les servir dans le ministère presbytéral et qui prient « *le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson* ».

QUELQUES POINTS D'ATTENTION

- > **Il ne faut jamais considérer comme acquis cette communion entre les différentes vocations au service de la vie des communautés paroissiales.** J'ai pu noter ici ou là, tant du côté des clercs que des fidèles-laïcs et des consacrés, des tentations de captation de responsabilité, des difficultés à accepter des changements pourtant nécessaires, des raidissements liés à l'autorité supposée que donnerait une responsabilité confiée, la peur de déléguer... Cette ecclésiologie de communion mise en avant par le Concile et déployée tout particulièrement par saint Jean-Paul II dans l'exhortation apostolique « *Christi fideles laïci* » nous appelle tous à une conversion permanente et à une réelle fraternité qui permettent, dans le respect de la vocation de chacun, de nous remettre devant le Christ qui est venu parmi nous pour servir et non pour être servi.

- > **Sommes-nous disponibles pour prendre toute notre place dans la vie des communautés paroissiales** au côté de notre curé afin qu'elles soient bien vivantes et accueillantes à tous ? Là est une des clés pour rendre désirable le ministère presbytéral.

- > Le Service des vocations a pour mission « *d'entretenir une culture de l'appel dans les communautés chrétiennes du diocèse (paroisses, services et mouvements)* »⁹. Il lui revient, certes, de proposer des initiatives en ce sens à destination des paroisses mais cette culture de l'appel est d'abord de la responsabilité du Conseil Pastoral chargé de déterminer les orientations de la paroisse. **J'invite donc les Conseils Pastoraux à réfléchir à la manière dont cet appel au ministère presbytéral et aux autres vocations spécifiques peut être répercuté et soutenu** (prière pour les vocations, soutien apporté à la pastorale des jeunes, débats organisés avec les parents, etc.) Le Service des Vocations encouragera et accompagnera cette réflexion.

- > **Préparer l'avenir de nos paroisses, dans la confiance en l'Esprit qui n'a jamais abandonné son Église, nécessite, dans un premier temps, de nous appuyer sur ce qui se construit jour après jour et qui porte du fruit.** Ces visites pastorales ont révélé bien des dynamismes : l'organisation de visites pastorales de certains curés dans les communes de leur paroisse ; la mise en place, dans les paroisses, de « relais paroissiaux » regroupant plusieurs communes et l'appel de catholiques à s'y engager afin d'assurer une présence et une vie d'Église au plus proche des gens ; le déploiement de la formation théologique et spirituelle des fidèles-laïcs et le souci de relire avec eux régulièrement leurs engagements ; la généralisation des Équipes d'Animation Paroissiale et l'apprentissage dans ces équipes d'une belle fraternité entre prêtres,

diacres, fidèles-laïcs et consacrés au service des communautés ; des projets de mission paroissiale ; la remise en valeur de pèlerinages locaux et de fêtes patronales ; les « caté-dimanche » avec les parents et les enfants de la catéchèse... Autant d'initiatives qui permettent de rejoindre une population qui ne fréquente pas habituellement nos rassemblements... Ce ne sont là que quelques exemples d'initiatives choisies parmi bien d'autres, découvertes lors de ces visites. **Elles méritent d'être poursuivies et partagées entre curés et Équipes d'Animation Paroissiale pour être proposées plus largement.**

> **Lors de la rencontre diocésaine annuelle des Équipes d'Animation Paroissiale, a été approuvée l'idée d'un « cloud » diocésain** sur lequel les paroisses pourraient déposer leurs initiatives sous forme de « fiches pratiques » ainsi que des documents susceptibles d'aider dans l'organisation de la pastorale paroissiale (déroulements liturgiques, programme de préparation aux sacrements, plan de formation d'acteurs pastoraux, veillée de prière, etc.). **La mise en place de ce « cloud » diocésain reviendra au service diocésain de la communication.**

> Mais préparer l'avenir de nos paroisses, c'est également miser sur l'Esprit Saint qui ouvre l'avenir et bouscule les habitudes. Et cet avenir dans la mouvance de l'Esprit doit pouvoir être réfléchi avec d'autres diocèses qui partagent les mêmes réalités ecclésiales que les nôtres. **C'est cette conviction qui a conduit les évêques de la Province de Clermont¹⁰ à souhaiter une réflexion commune sur la présence de l'Église dans le monde rural.** Elle est pilotée par le père de La Salle (s.j) avec une équipe constituée de membres des quatre diocèses. J'espère qu'elle nous fournira des orientations claires et audacieuses pour l'avenir des communautés paroissiales dans nos diocèses et que ce travail en commun sera l'occasion d'initier une dynamique interdiocésaine devenue indispensable au regard de nos forces respectives. Sans doute les paroisses seront-elles sollicitées pour participer à cette réflexion, aussi j'invite les curés et les Équipes d'Animation Paroissiale à faire bon accueil aux demandes qui pourraient leur être faites. Une communication diocésaine sera à prévoir lorsque les modalités de mise en œuvre de cette réflexion provinciale seront définies.



10 - La Province de Clermont est constituée des diocèses de Clermont, Le Puy, St Flour et Moulins

La paroisse est « lieu d'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de l'adoration et de la célébration. »

Au cours de ces visites pastorales, j'ai eu l'occasion de partager avec les animateurs de la catéchèse des enfants, les membres des équipes de préparation aux sacrements, les équipes liturgiques, les équipes d'accompagnement des familles en deuil et les fidèles laïcs chargés de conduire les obsèques, quelques groupes de prière... Impossible, en quelques lignes, de rendre compte de la totalité et de la richesse des échanges. Aussi, je ne relèverai ici que quelques points d'attention :

La catéchèse des enfants et de leur famille

La catéchèse demeure une des préoccupations majeures des curés et de leur Équipe d'Animation Paroissiale et ce, à juste titre. Elle est en effet le lieu privilégié de rencontre du Christ et de son Église, tant pour les enfants que pour leurs parents. Le Directoire général de la Catéchèse nous rappelle que « les parents sont les premiers éducateurs dans la foi. Il s'agit d'une éducation chrétienne plus témoignée qu'enseignée, plus occasionnelle que systématique »¹¹, il précise également que « l'éveil religieux dans l'enfance, au sein de la famille, a un caractère irremplaçable, c'est pourquoi la

*communauté chrétienne portera une attention très spéciale aux parents. Par des contacts personnels, des rencontres, par une catéchèse des adultes. »*¹²

Nous savons bien qu'une catéchèse qui se borne aux rencontres d'équipe et à quelques messes des familles, sans se préoccuper de l'environnement de l'enfant, est sans effet, et il est bon de rappeler également que la catéchèse paroissiale ne prend pas la place des parents dans l'éveil à la foi. Ils en sont les premiers responsables et il nous revient donc de leur en faire prendre conscience et de les aider à assumer cette responsabilité. Or je constate que de nombreuses paroisses ont « baissé les bras » dans l'accompagnement des parents des enfants catéchisés, sous prétexte qu'ils ne se déplacent pas aux réunions. Ainsi le contact se borne-t-il très souvent à une réunion de début d'année et à une autre à l'occasion de la célébration de la première des communions ou de la profession de foi.

Depuis la réforme de la catéchèse¹³ et la promulgation dans les diocèses de France d'orientations pour « l'annonce de la foi, la catéchèse et l'initiation chrétienne »¹⁴, de nouveaux documents catéchétiques ont vu le jour. Par les

11 - Directoire général de la Catéchèse n°255

12 - Directoire général de la Catéchèse n° 226-227

13 - Texte National pour l'Orientation de la Catéchèse en France, 2006

14 - Mgr Pascal ROLAND, Orientations diocésaines pour l'annonce de la foi, la catéchèse et l'initiation chrétienne, 2010

itinéraires de foi qu'ils proposent, ils font entrer les enfants dans l'expérience croyante en déployant une pédagogie de l'initiation. Je sais, pour l'avoir vécu dans mon diocèse d'origine, que cette réforme a provoqué beaucoup de changements et obligé à des remises en cause profondes. Je rends grâce et remercie les acteurs de la catéchèse qui ont pris le temps d'entrer dans la réforme proposée et de revoir leurs manières de faire.

Les visites pastorales ont révélé de la part des catéchistes un engagement généreux, beaucoup d'abnégation et une vraie passion pour la transmission de la foi. Je note cependant que, dans quelques endroits, la réforme de la catéchèse demeure incomprise et réalisée imparfaitement tant dans la mise en place des nouveaux documents que dans l'articulation des propositions catéchétiques tout au long de l'année.



QUELQUES POINTS D'ATTENTION

- > **J'invite le Service Diocésain de la Catéchèse et du Catéchuménat à aider les paroisses dans l'accompagnement des parents des enfants catéchisés.** Il lui revient la charge d'élaborer avec elles des propositions permettant aux parents de cheminer à la rencontre du Dieu de Jésus-Christ et d'entrer ainsi dans leur responsabilité de « *premiers éducateurs dans la foi* ». Le Service Diocésain pourra s'appuyer sur l'expérience du catéchuménat ainsi que sur des expériences de proposition de la foi à destination des adultes telles que « B'Abba », les parcours alpha, etc.
- > Au cours des visites pastorales, j'ai participé à un « KT dimanche » ainsi qu'à une rencontre de parents suscitée à l'occasion de ma venue. Ces deux manifestations ont fait surgir des questions de fond sur l'éducation des enfants, sur la vie de couple et de famille, sur l'articulation entre la foi au Dieu de Jésus-Christ et les difficultés de la vie... **Je crois essentiel que les paroisses puissent proposer des temps d'échange sur ces questions, tout particulièrement ouverts aux parents mais dans lesquels des paroissiens engagés puissent témoigner de leur cheminement dans la foi et de la manière dont ils vivent l'Évangile.** L'Évangile ne pourra être reçu que s'il éclaire d'un jour nouveau ce qui fait la vie quotidienne des gens. Cela nécessite que l'Église, par le biais des paroisses, soit attentive à leurs questionnements.
- > Dix ans après la promulgation du Texte National pour l'Orientation de la Catéchèse en France et cinq ans après la publication des orientations diocésaines, **le temps est sans doute venu d'une première évaluation de cette réforme dans le diocèse.** Suite à cette évaluation, il sera probablement nécessaire d'engager de nouvelles formations à destination des acteurs de la catéchèse à partir du Texte National.

La préparation aux sacrements du mariage et du baptême, l'accompagnement des familles en deuil

Là encore, j'ai éprouvé beaucoup de joie à partager avec les membres des équipes de préparation aux baptêmes et aux mariages ainsi qu'avec ceux engagés dans l'accompagnement des familles en deuil et la conduite des célébrations d'obsèques. Beaucoup m'ont exprimé combien ce service d'Église les faisait grandir dans la foi et les amenait à



découvrir l'action de l'Esprit Saint au cœur de la vie des personnes accompagnées. Certes, tout n'est pas simple. Ils doivent parfois accueillir des fiancés, des jeunes parents, des familles, peu motivés, très éloignés de l'Église et de l'Évangile. Le temps manque, me partageaient-ils, pour faire entrer tous ces gens dans une véritable rencontre du Ressuscité. Cependant, dans notre engagement missionnaire, nous devons mettre en pratique l'enseignement de la parabole de la graine qui pousse d'elle-même :

« Il en est du Royaume de Dieu comme d'un homme qui jette la semence en terre : qu'il dorme ou qu'il soit debout, la nuit et le

jour, la semence germe et grandit, il ne sait comment »¹⁵. Tout en donnant le meilleur de nous-mêmes, il nous faut croire en la force de la graine d'Évangile que nous semons même si le terrain nous paraît parfois bien ingrat.

Je note quelques difficultés : le vieillissement et le non renouvellement des équipes – tout particulièrement pour l'accompagnement des familles en deuil et la présidence des obsèques. Dans les préparations au mariage, il y a parfois des soucis d'articulation entre ce qui se vit dans les temps forts regroupant les

fiancés, le plus souvent animés par des couples, et les entretiens avec le prêtre ou le diacre qui présidera le mariage. On note le nombre de plus en plus important de fiancés s'inscrivant tardivement au mariage pour lesquels la préparation est parfois compliquée. Plus fondamentalement, certains relèvent la difficulté croissante à présenter la vision chrétienne du mariage et de la famille pour des

il nous faut croire en la force de la graine d'Évangile

fiancés éloignés de l'Église, dont certains ne sont pas baptisés ou, bien que baptisés, n'ont pas été catéchisés, et dont l'histoire est quelquefois « accidentée ». Pour la préparation des baptêmes des petits enfants, a été évoquée la nécessité de prendre davantage de temps afin de faire vivre aux jeunes parents un itinéraire de foi susceptible de les ouvrir à leur responsabilité « d'éducateurs dans la foi »¹⁶.

15 - Évangile selon saint Marc 4, 26-29

16 - Directoire général de la Catéchèse

QUELQUES POINTS D'ATTENTION

- > **Je l'ai rappelé souvent au cours de ces visites : le renouvellement des équipes ne se fera pas par génération spontanée. Les membres de ces équipes, avec leur curé, doivent en porter le souci permanent. Qui pourrions-nous appeler ?** Ce questionnement doit se faire en équipe. Si une personne vous paraît avoir le charisme nécessaire, il ne faut jamais s'interdire de l'appeler, car ainsi vous servez sa liberté. Quelle que soit sa réponse à l'issue du temps de réflexion que vous lui aurez donné, vous l'aurez aidée à discerner un appel de l'Église et elle aura ainsi découvert que celle-ci comptait sur elle. Ainsi grâce à vous, elle aura grandi dans la foi et dans son attachement à l'Église. Parfois la difficulté à appeler des gens nouveaux vient de la crainte de devoir remettre en cause les manières de vivre sa responsabilité, de devoir revoir la vie de l'équipe. Là encore, il est nécessaire de dépasser ses craintes pour s'ouvrir à la nouveauté, c'est une manière de vivre la dépossession. Une responsabilité d'Église ne nous appartient pas, nous l'exerçons pour le service.
- > Les questions évoquées à propos de la préparation au mariage sont d'importance. Elles appellent chaque paroisse à « revisiter » la manière dont elle prépare les mariages aussi bien dans le rythme des rencontres, l'articulation des différents temps (rencontre avec les fiancés, entretiens individuels), la place des différents intervenants (fidèles-laïcs, ministres ordonnés) et, bien évidemment, le contenu. Les temps changent très vite et il est nécessaire, périodiquement, de remettre « l'ouvrage sur le métier ». La publication de l'exhortation « Amoris Laetitia » et la réflexion diocésaine qui sera mise en place durant cette année pastorale tombent à point nommé pour réaliser ce travail sur nos pratiques. **J'encourage toutes les équipes de préparation au mariage à lire l'exhortation et à participer à la journée diocésaine du samedi 21 janvier 2017 à la Maison Diocésaine Saint-Paul à Moulins.**
- > **L'accueil de fiancés dont certains ne sont pas baptisés ou non catéchisés nécessite de réfléchir à cette préparation en étroite avec le service diocésain du catéchuménat** qui dispose d'une belle expérience en la matière. La journée diocésaine pour les fiancés sur le credo qui sera désormais organisée chaque année est, en ce domaine, une belle initiative.

> **La préparation au baptême des petits enfants demande en effet à être repensée.**

J'ai d'ailleurs constaté lors de ces visites pastorales que certaines paroisses ont commencé à le faire en ajoutant une rencontre ou en proposant aux parents de se retrouver sur la journée du samedi, ce qui a le mérite d'ajouter un aspect convivial par le partage du repas. Mais au-delà du nombre et de la durée des rencontres, l'essentiel est dans le contenu. Je crois essentiel, tout d'abord, de permettre aux parents de faire le point sur leur relation au Dieu de Jésus-Christ et sur leurs motivations à transmettre la foi à leur enfant. Ensuite, il est indispensable de leur dire ce que l'Église attend d'eux dans l'éducation chrétienne de l'enfant et le soutien qu'elle est prête à leur apporter. Enfin, parce que les parents y sont attachés et que l'Église a de réelles exigences, il est nécessaire de donner les critères d'appel du parrain et de la marraine. Certaines paroisses ont le projet, quand cela est possible, de rencontrer les parrains et marraines, c'est une idée à expérimenter. En effet, l'assurance qu'ils ont été baptisés ne constitue en rien une garantie sur la qualité de l'accompagnement dans la foi que l'Église leur demande.

> Catéchèse des enfants, préparation des sacrements, accompagnement des familles dans le deuil... Autant de lieux où l'Église doit être témoin de la Miséricorde d'un Dieu qui ouvre ses bras à ses enfants qui viennent lui demander la grâce de l'Esprit pour poursuivre le chemin de la vie. **Alors que vient de se terminer l'année jubilaire de la Miséricorde, nous voilà invités à faire de nos paroisses des lieux accueillants, qui ne jugent pas et écoutent avec bienveillance celles et ceux qui viennent frapper à sa porte pour demander le soutien du Christ Ressuscité.**

> Catéchèse des enfants, préparation des sacrements, accompagnement des familles dans le deuil... Autant de lieux où l'Église doit être fidèle à la mission confiée par le Christ : « *Allez donc, de toutes les nations faites des disciples et baptisez-les au nom du Père, du Fils et de l'Esprit !* »¹⁷ **J'ai été heureux d'échanger, lors de ces visites pastorales, avec des enfants, des jeunes et des adultes se préparant aux sacrements de l'initiation chrétienne. Il est de notre responsabilité de baptisés, serviteurs de la mission de l'Église, de les proposer avec plus de force encore.** En effet, nous devons intégrer le fait que notre Église est de plus en plus catéchuménale et qu'ils sont nombreux, parmi ceux que nous rencontrons dans les activités paroissiales, à n'avoir pas eu la chance de rencontrer le Christ et de devenir enfants de Dieu par la réception des sacrements de l'initiation chrétienne. Ces sacrements insèrent « *dans le mystère pascal, en étant plongé dans la mort et la résurrection du Christ et oint de son Esprit, en vue de constituer le peuple de Dieu, convoqué le dimanche pour écouter la parole que le Père lui adresse, lui rendre grâce, et communier tous ensemble* ».¹⁸ **J'invite le Service Diocésain du Catéchuménat à soutenir les paroisses dans cet effort.**

17 - Évangile selon saint Matthieu 28, 19

18 - De CLERCK (P) : *Encyclopédie pratique de la liturgie*, Bayard, Paris, 2002, p. 62

La paroisse est « communauté de communautés »

Je répète souvent qu'il serait illusoire de vouloir faire l'unité de nos grandes paroisses sans prendre en compte les différents bassins de vie qui les composent, en oubliant qu'elles sont constituées d'anciennes paroisses riches de leur histoire, attachées – souvent à juste titre – à l'héritage humain et spirituel laissé par les prêtres, les communautés religieuses et les fidèles qui y étaient engagés. De plus, ces communautés qui composent la nouvelle paroisse ne sont pas que territoriales. Les établissements catholiques d'enseignement, les communautés religieuses apostoliques, contemplatives ou monastiques, les équipes des mouvements d'apostolat des laïcs sont autant de communautés ecclésiales qui, sans dépendre directement de la paroisse, contribuent à sa vitalité. Il serait dommageable de ne pas en tenir compte dans la mise en œuvre des projets missionnaires, je pense particulièrement à des mouvements comme les Équipes du Rosaire ou le Mouvement Chrétien des Retraités qui permettent aux paroisses de vivre la proximité avec des personnes isolées.

Quelques paroisses ont pris le temps de regarder leur territoire et de déterminer quels pourraient être ces « relais paroissiaux », c'est-à-dire ces « communautés à taille humaine dont les membres sont reliés par la proximité de résidence, par des solidarités historiques, géographiques et humaines dont le territoire peut correspondre à celui d'un ou

plusieurs villages, d'un ou plusieurs quartiers. »¹⁹ C'est en fonction de ces « relais paroissiaux » que des curés et leur Équipe d'Animation Paroissiale ont



pour être davantage en proximité des paroissiens

déterminé, par exemple, le programme des messes dominicales, l'organisation de la catéchèse... En veillant à ce que des catholiques de ces « relais paroissiaux » soient membres du Conseil Pastoral. C'est un premier pas pour être davantage en proximité des paroissiens.

J'ai rencontré dans l'une de mes visites les membres d'équipes de proximité, chargés, dans chacun des « relais paroissiaux », d'assurer une présence d'Église au plus proche de la population. Leur mission n'est pas

seulement de distribuer le journal paroissial et d'ouvrir l'église mais également de faire en sorte que les informations paroissiales soient relayées, les églises ouvertes et accueillantes, que les personnes âgées et malades soient visitées si elles le souhaitent... Ils essaient, dans certains lieux, de se retrouver pour porter dans la prière les habitants de leur relais, partager la Parole de Dieu et demander la grâce d'être fidèles à la mission confiée par leur curé. Ce sont ces équipes, par exemple, qui ont été en charge de la préparation des visites pastorales du curé dans les communes. Dans cette paroisse, une charte des équipes de proximité a d'ailleurs été établie avec un cahier des charges précisant leur mission. Les noms des membres de ces équipes de proximité sont affichés à l'église et sont ainsi connus par la population, ils sont communiqués aux mairies. Le curé les

réunit régulièrement et envisage de mettre en place pour eux une formation.

Des curés de paroisses rurales ont organisé des visites pastorales d'un ou plusieurs jours sur les villages, un peu sur le modèle de celle de l'évêque, en impliquant les catholiques qui y habitent. Dans un cas, elles ont été relayées par le journal local. Le bilan en est très positif. Outre que ces visites ont permis au curé de mieux connaître son territoire et d'entrer en relation avec les acteurs de la vie des communes, les paroissiens ont été honorés de sa visite. Ils se sont sentis reconnus, avec le sentiment qu'il était vraiment le pasteur de tous. Si la proximité de l'Église ne se résume pas à la seule proximité du curé, il demeure important qu'il puisse aller à la rencontre régulièrement des paroissiens et ce principe des visites pastorales régulières est à encourager.



QUELQUES POINTS D'ATTENTION

- > **Je crois nécessaire que rapidement les curés et leur Équipe d'Animation Paroissiale, aidés par le Conseil Pastoral, déterminent les « relais paroissiaux » à mettre en place sur leur territoire et constituent des équipes pour les animer.** J'invite à la modestie : j'ai souligné à plusieurs reprises dans ce document, les difficultés à appeler et renouveler les équipes paroissiales. Il faudra sans doute démarrer cette mise en place avec les personnes déjà engagées dans une mission de proximité dans les villages (les personnes qui ouvrent les églises, qui les fleurissent, qui distribuent le journal paroissial...). De même, il faudra accepter que tel relais soit moins vivant que tel autre qui disposera de davantage de forces vives et de compétences. Peut-être ne pourrez-vous pas mettre en place une équipe de proximité dans un relais parce que vous ne trouverez personne pour en faire partie... C'est un principe de réalité qu'il faut accepter. L'essentiel est de faire en sorte que les catholiques d'un relais se découvrent responsables de la paroisse et de sa mission, là où ils vivent. À chaque paroisse de faire en fonction de sa géographie, de son histoire et de ses forces !
- > **J'encourage les curés qui ont organisé leurs propres visites pastorales dans les communes de leur paroisse, à témoigner auprès de leurs confrères de leur expérience et de leur communiquer les éléments qui pourraient les aider à faire de même.** La pastorale de la proximité a été largement abordée dans ma Lettre Pastorale²⁰. Sans doute faudra-t-il la reprendre lors d'une prochaine rencontre diocésaine des Équipes d'Animation Paroissiale, conjointement à la réflexion provinciale sur la présence de l'Église dans le monde rural.
- > **En ce qui concerne les mouvements d'apostolat des laïcs, une réflexion diocésaine les concernant a débuté le vingt-six novembre.** Le lien de ces mouvements avec les paroisses est à l'ordre du jour de cette réflexion. Il sera nécessaire d'y associer les curés ainsi que certains membres des Équipes d'Animation Paroissiale et Conseils Pastoraux Paroissiaux.

III

J'ai découvert des paroisses
qui cherchent à être des lieux où

*« les laïcs prennent l'habitude de travailler (...)
en étroite union avec leurs prêtres, d'apporter
à la communauté ecclésiale leurs propres problèmes,
ceux du monde et les questions qui concernent
le salut des hommes, pour les examiner
et les résoudre en tenant compte de l'avis de tous.*

*Selon leurs possibilités,
ils apportent leur concours à toute entreprise apostolique
et missionnaire de leur famille ecclésiale »²¹*

Je voudrais aborder ici les structures de gouvernement des paroisses : les Conseils Pastoraux Paroissiaux (CPP), les Équipes d'Animation Paroissiale (EAP) et les Conseils paroissiaux pour les Affaires Économiques (CPAE). Elles associent, sous la responsabilité du curé, des fidèles-laïcs, des diacres et des consacrés à la gestion et à l'animation des paroisses. Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont répondu à l'appel de leur curé pour mettre leurs charismes au service de la mission de leur communauté paroissiale. Ainsi se manifeste en acte ce que Paul écrivait à la communauté chrétienne de Corinthe : « *Frères, les dons de la grâce sont variés, mais c'est le même Esprit. Les services sont variés, mais c'est le même Seigneur. Les activités sont variées, mais c'est le même Dieu qui agit en tout et en tous. À chacun est donnée la manifestation de l'Esprit en vue du bien (...) Mais celui qui agit en tout cela, c'est l'unique et même Esprit : il distribue ses dons, comme il le veut, à chacun en particulier.* »²²

J'ai promulgué il y a un an de nouvelles ordonnances précisant la mission et le fonctionnement de ces structures de gouvernement. Je vous renvoie à leur lecture, elles sont disponibles sur le site internet du diocèse.

Un an après leur promulgation, toutes les paroisses du diocèse disposent d'une Équipe d'Animation Paroissiale (EAP) et, comme j'invitais les curés à le faire, certaines ont été renouvelées. Le diocèse a mis en place une rencontre annuelle

des membres des Équipes d'Animation Paroissiale (EAP) pour un temps d'échange et de formation, et les membres des Conseils Pastoraux Paroissiaux (CPP) se sont retrouvés en juin dernier pour préciser leur mission à la lumière de la nouvelle ordonnance. Au cours des visites pastorales, j'ai rencontré tous les Conseils Paroissiaux pour les Affaires Économiques (CPAE) et j'ai ainsi pu mesurer la qualité du travail effectué, le souci d'aider au mieux les curés à gérer les paroisses au service de la mission. J'ai pu vérifier les gros efforts qui avaient été accomplis par les quelques paroisses qui, il y a quelques années, connaissaient des soucis financiers. Il m'est apparu, hormis quelques soucis de communication entre ces différentes instances, qu'elles étaient des lieux où se vivaient une réelle collaboration au service de la mission.



« *une réelle collaboration
au service de la mission* »

QUELQUES POINTS D'ATTENTION

- > Une Équipe d'Animation Paroissiale (EAP), « est un groupe de chrétiens appelé par le curé et reconnu par l'évêque pour apporter son concours à l'exercice de la charge pastorale du curé, pasteur propre de la paroisse, "signe du Christ Tête et Pasteur."²³ L'EAP est envoyée au service de la communauté. »²⁴ **Les membres de ces équipes répondent à un appel de leur curé qui les fait participer à l'exercice de sa charge pastorale. Il est donc nécessaire que l'évêque du diocèse qui a confié au prêtre la charge pastorale d'une paroisse, reconnaisse l'appel de celles et ceux qui y seront associés.** C'est pourquoi la nouvelle ordonnance prévoit que l'évêque rédige une lettre de reconnaissance à chaque EAP et que celle-ci soit présentée à la communauté paroissiale lors d'une Eucharistie dominicale. **Aussi, je souhaite pouvoir délivrer dans les mois qui viennent ces lettres de reconnaissance aux EAP qui n'en auraient pas.**
- > Les Conseils Pastoraux Paroissiaux (CPP) et les Conseils Paroissiaux pour les Affaires Économiques (CPAE) existent dans le diocèse depuis de nombreuses années. Ils sont des lieux de synodalité : les CPP, sous la conduite du curé, élaborent et évaluent les orientations pastorales de la paroisse. Les CPAE conseillent le curé dans le domaine économique et, avec lui, veillent à une bonne gestion de la vie matérielle de la paroisse²⁵. J'ai constaté qu'en règle générale, ces deux conseils étaient fidèles à leur mission. Cependant, **j'ai noté des difficultés de renouvellement des conseils et de vieillissement de leurs membres dont certains souhaiteraient « passer la main ».** **La promulgation des nouvelles ordonnances doit être l'occasion, là où cela n'a pas été encore fait, de les renouveler.** Elles précisent comment doit se faire ce renouvellement : la désignation des membres et le fonctionnement de ces conseils sont fixés en effet par l'Évêque diocésain²⁶. Une fois ces conseils renouvelés, et comme cela est demandé, la liste des membres sera communiquée au doyen et au Vicaire Général pour le CPP, à l'économiste diocésain pour le CPAE. Les noms des membres des nouveaux conseils seront publiés dans le journal paroissial.

23 - Décret conciliaire « Presbyterorum Ordinis », 2, 13

24 - Texte diocésain « Pour la vie et la mission des paroisses du diocèse de Moulins », page 27, 2/02/2015

25 - Texte diocésain « Pour la vie et la mission des paroisses du diocèse de Moulins », page 19, 2/02/2015

26 - Code de Droit Canonique, canon 536, § 1 et 2





IV

J'ai découvert des paroisses
qui cherchent à être des

*« lieux de la miséricorde gratuite,
où tout le monde peut se sentir
accueilli, aimé, pardonné
et encouragé à vivre
selon la bonne vie de l'Évangile. »²⁷*

Le grand rassemblement national « Diaconia » qui a eu lieu le week-end de l'Ascension 2013 à l'initiative des évêques de France a rappelé à tous les catholiques que le service du frère était constitutif de la foi chrétienne. Durant ce rassemblement a résonné le commandement de l'amour donné par Jésus lui-même à ses disciples: « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. C'est là le grand, le premier commandement. Un second est aussi important : tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent toute la Loi et les Prophètes.* »²⁸

Le Christ nous appelle à aimer le prochain, celui qui est mon semblable, aimé de Dieu parce que créé par Lui, à commencer par le plus fragile, en précarité économique et sociale, en précarité affective, touché par un handicap, des problèmes de santé, les soucis dûs à l'âge... Mon semblable qui vit ici ou au plus loin, en des pays et des sociétés marqués par la guerre, la pauvreté extrême, soumis à des régimes politiques qui nient ses droits et lui refusent l'accès au développement, à la culture... Dans l'Église, de nombreux services d'Église, mouvements et associations sont engagés dans le service du frère, nous rappelant ainsi que « *celui qui prétend aimer Dieu et qui n'aime pas ses frères est un menteur.* »²⁹

Au cours des visites pastorales, j'ai rencontré quelques équipes locales du Secours Catholique et des Équipes Saint-Vincent à Vichy (accueillants et accueillis), et visité leurs locaux. Des équipes d'aumônerie de maisons de retraite m'ont partagé leur joie d'aller à



la rencontre des personnes âgées et j'ai eu la chance de vivre de beaux échanges avec le personnel des maisons de retraite. J'ai découvert la fraternité vécue avec les personnes porteuses d'un handicap en ESAT à Montluçon, à Saint-Hilaire et avec les demandeurs d'asile du Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile de Montmarault, avec les personnes âgées ou malades, parfois très isolées en milieu rural, grâce à l'engagement des catholiques actifs dans le Service Évangélique des Malades...

Mais au-delà des services d'Église qui permettent aux paroisses de vivre le service du frère, j'ai été particulièrement attentif à la manière dont il pouvait se

27 - Pape François, exhortation apostolique « Evangelii Gaudium », 16

28 - Évangile selon saint Matthieu 22, 37-40

29 - Première lettre de saint Jean 4, 20

vivre dans la pastorale ordinaire de la paroisse. Je pense à la catéchèse des enfants et à l'attention qui est portée à ceux qui sont en difficulté scolaire, touchés par un handicap ou qui connaissent des situations familiales difficiles. Je pense également à la manière dont on accueille et accompagne les personnes en difficulté qui se présentent pour une demande sacramentelle ou pour le décès d'un proche. Je pense à la place qui est faite aux personnes en fragilité dans les liturgies, les rencontres fraternelles, les assemblées de prière... Parce que c'est déjà dans ce qui fait la vie ordinaire d'une paroisse que doit se vivre la charité, une charité qui est reconnaissance du Christ dans le frère,

la sœur que nous accueillons, une charité qui seule peut donner saveur et rendre crédible l'Évangile que nous avons mission d'annoncer.

Je dois reconnaître que les acteurs de la vie paroissiale ont à cœur de vivre en acte la charité et de faire en sorte que les plus fragiles d'entre nous trouvent leur place dans les communautés paroissiales. Certes il y a parfois des blocages, des a priori, des peurs, mais les échanges auxquels j'ai participé révèlent un vrai désir d'ouverture et la reconnaissance d'une nécessaire conversion à opérer pour que le cœur de nos paroisses batte toujours davantage au rythme de celui du Christ.



QUELQUES POINTS D'ATTENTION

- > **À la suite du rassemblement « Diaconia 2013 », le service diocésain de la diaconie a vu le jour.** Il a pour mission de permettre aux différents mouvements et services engagés dans le service de nos frères et sœurs en difficulté d'échanger leurs expériences et de se soutenir. Il est chargé de repérer les situations de fragilités présentes dans notre département et d'apporter à l'Église diocésaine son expertise sur ces situations. Enfin, il lui est demandé de soutenir les paroisses, services et mouvements. **Durant l'année 2015-2016, le service a étudié les Projets Pastoraux Missionnaires des paroisses. Il a relevé les objectifs qui concernaient plus spécifiquement le service du frère. Il se tiendra à disposition des paroisses pour les aider à les atteindre.**
- > **J'invite les curés et leur Équipe d'Animation Paroissiale à prévoir régulièrement dans leurs rencontres des échanges sur la manière dont se vit le service du frère dans la pastorale ordinaire** ainsi que dans l'accompagnement des établissements de santé, le Service Évangélique des Malades, dans les initiatives de l'équipe locale du Secours Catholique ou des Équipes Saint-Vincent, dans l'accueil et la mise en œuvre des propositions d'actions solidaires émanant du CCFD-Terre Solidaire ou d'autres instances, etc.
- > La déléguée diocésaine à la Pastorale de la Santé, avec son équipe, a élaboré une charte au service des équipes du Service Évangélique des Malades (SEM). Cette charte sera présentée aux curés afin de voir avec eux comment la mettre en œuvre localement. **Cette charte sera l'occasion de fonder le SEM dans les paroisses où il n'existe pas.**
- > Le Secours Catholique ainsi que les Équipes Saint-Vincent là où elles existent ont le souci de faire en sorte que les équipes locales travaillent en concertation étroite avec les curés afin que leur action s'intègre à la pastorale locale. **Cet effort est à poursuivre et à amplifier.**



Soyons heureux dans le Seigneur !

« Dans la Lettre Pastorale que je vous adressais le 2 février 2014, je faisais de la paroisse la première priorité à honorer afin de servir la rencontre avec le Christ³⁰. Depuis sa parution, les paroisses ont travaillé toute une année à la rédaction de leur Projet Pastoral Missionnaire et je les ai promulgués le 28 juin 2015. Les doyennés ont été réorganisés et disposent maintenant d'orientations claires afin de soutenir dans leur mission les acteurs de la vie des paroisses, prêtres, diacres, consacrés et fidèles-laïcs. J'ai visité les paroisses et cette lettre aux diocésains vous a partagé la joie que j'ai éprouvée à venir à votre rencontre ainsi que les signes réjouissants de l'Esprit qui animent la vie des communautés paroissiales.

Ces trois années, consacrées à la vie et à la mission des paroisses du diocèse, auront permis, je l'espère, d'ouvrir des chemins d'espérance. Sans nier les difficultés présentes et à venir, nous nous sommes mis à l'écoute de l'Esprit et, dans la confiance, nous avons cherché ensemble à discerner la volonté du Seigneur pour nos dix-huit paroisses.

Alors, je vous invite à continuer la route, à être ce « peuple de Dieu en marche »³¹, afin d'y témoigner joyeusement et humblement de l'Évangile du Christ. Que cette lettre qui, je l'espère, sera lue et partagée, vous y aide.

Soyons de ces disciples du Christ habités par les Béatitudes³² qui ont été proclamées dans toutes nos paroisses au jour de la Toussaint ! Bienheureux ... Le Christ nous appelle au bonheur, celui qui jaillit du don de nous-mêmes dans le service de l'Église et du monde. **Soyons heureux dans le Seigneur !** >>

À Moulins,
le dimanche 27 novembre 2016,
premier dimanche de l'Avent
+ Laurent PERCEROU
Evêque de Moulins

Carte du diocèse



« La paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration. À travers toutes ses activités, la paroisse encourage et forme ses membres pour qu'ils soient des agents de l'évangélisation.

Elle est communauté de communautés, sanctuaire où les assoiffés viennent boire pour continuer à marcher et centre d'un constant envoi missionnaire. »

Pape François – Exhortation apostolique « Evangelii gaudium », n° 28, 2013